

POURQUOI TRAVAILLER AU CHBA

Ambiance conviviale, collaboration entre départements.
Infrastructures médico-techniques de pointe.
Et bien d'autres avantages énumérés dans cette brochure.





VOICI POURQUOI JE CHOISIS DE TRAVAILLER AU CHBA

Outre le fait de travailler dans une ambiance conviviale et un hôpital à taille humaine, voici ce que nous offrons à nos collaborateurs :

LE CHBA :

- Un hôpital de **427 lits** répartis sur **deux sites hospitaliers** (Seraing et Waremme), **une polyclinique** (Flémalle) et **un centre médical** (Nandrin).
- Une philosophie du département infirmier basée sur **3 axes prioritaires** : l'**approche humaniste** du patient et sa bienveillance, la **qualité des soins**, la **qualité de vie** professionnelle.
- Le **travail en équipe et la pluridisciplinarité**, une belle collaboration entre tous les départements, centrée sur la prise en charge qualitative du patient.
- Des **infrastructures** médico-techniques **à la pointe de la technologie**.
- Des **services rénovés** ou en cours de rénovation dans une dynamique d'amélioration continue des infrastructures.
- Une **politique d'entraide** et de coopération au sein des services et de l'institution afin de maintenir un esprit d'équipe institutionnel.

“ TOUS
ENSEMBLE ”



- **Valorisation des prestations irrégulières** (après-midis, nuits, week-ends ou fériés).
- **Chèque-repas** (6€/jour presté).
- **En cas d'hospitalisation** dans l'un de nos deux sites, **octroi de la chambre seule sans supplément d'honoraires**, y compris pour les personnes domiciliées chez vous.
- **Réduction de 20% pour certains soins dentaires** spécifiques effectués au sein de nos services de dentisterie (prothèses, couronnes, ...).
- **Restaurant d'entreprise** avec repas à **prix réduits**.
- Obtention possible de **réductions de primes auprès de la compagnie d'assurance du CHBA**. Multiples réductions également dans différents parcs d'attraction et dans de nombreux commerces de la région.
- **Payement au kilomètre pour les déplacements en vélo**.
- **Remboursement complet des abonnements de transport** en commun (train-bus).

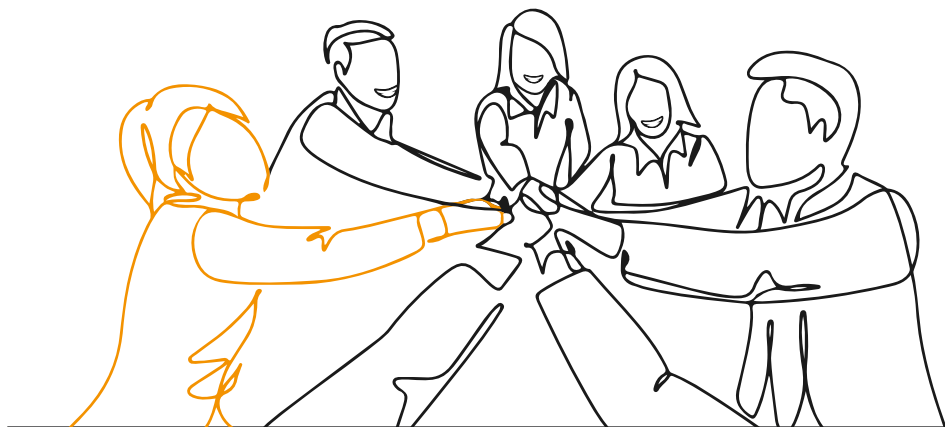


ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE ET PROFESSIONNELLE :

- **Horaires établis en tenant compte au maximum de vos sensibilités** et publiés un mois à l'avance pour permettre une meilleure organisation personnelle et familiale.
- **Contrat en CDI**, avec grande flexibilité au niveau des possibilités de temps de travail.
- Présence d'une **Équipe Mobile pour soutenir les équipes.**
- **Cellule bien être**, ouverte du lundi au vendredi proposant de nombreuses activités en dehors des heures de travail.

“ ICI, ON EST PAS UN NUMÉRO ! ”





A VOS CÔTÉS TOUT AU LONG DE VOTRE CARRIÈRE :

- Politique de **formation permanente dynamique** : analyse de vos besoins de formation, sur demande individuelle ou collectivement afin de participer de manière ciblée à votre formation continue : frais d'inscription, heures de travail et/ou frais de déplacement.
- Processus d'intégration avec un **accompagnement personnalisé**, par les infirmières ICAN, présentes à vos côtés sur le terrain à vos débuts, en collaboration avec les infirmier(e)s relais dans les unités.
- **Rencontre personnalisée avec la Directrice du Département Infirmier** à l'engagement et tout au long de votre carrière pour envisager notre collaboration et accompagner au mieux votre projet professionnel.
- Possibilité de **promesse d'engagement** dès la 3^{ème} année d'étude.
- **Possibilité rapide d'évolution** de carrière vers des postes d'infirmier chef adjoint, préparant à la fonction d'infirmier en chef.
- **Des infirmiers en chef et des Infirmiers chef de service à l'écoute** pour un management de proximité et personnalisé, s'inscrivant dans une vision collective.
- **Gestion des ressources humaines dynamique et proactive** en matière de modifications des contrats et d'accompagnement de vos souhaits (transferts de site ou vers d'autres secteurs d'activité).

“
**CE JOB
EST POUR MOI !**”



AVEC VOUS POUR VOTRE SPÉCIALISATION :

- **Remboursement du minerval** sous certaines conditions.
- Octroi de **Congés d'étude** pour vous aider à réaliser des formations d'un an ou plus.
- **Établissement des horaires** en tenant compte au maximum de vos cours et formations.

DES SITES ACCESSIBLES :

- **Deux sites hospitaliers**, Seraing et Waremme, situés en périphérie, dans un cadre verdoyant et sans embouteillage à proximité directe.
- Site de Waremme situé à moins de 10 minutes de marche de la gare SNCB.
- Accès direct en bus pour le site de Seraing à partir de Liège, Jemeppe, Flémalle.
- **Parking personnel gratuit et sécurisé**, accessible à tous, sur les deux sites.
- **Accès en vélo** par parcours Ravel ou pistes cyclables.
- Un **parking vélo sécurisé** sur le site de Seraing.

N'HÉSITE PLUS, POSTULE !

CANDIDATURES PAR MAIL

à Mme Anne-Catherine Demonty,
Directrice du Département infirmier aux adresses
ac.demonty@chba.be et recrutement@chba.be